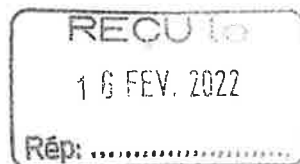


SERAMM
35 Boulevard du Capitaine Gèze
Parc des Aigalades
13014 MARSEILLE



FACTURE N°
1225131800105

N° Client : 18_HECTARE
Références à rappeler lors du règlement

Date : 08/02/2022

SAS HECTARE
EXPOBAT VILLAGE
PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
France

PAYE	COMPTABILISE
LE. 23. 11. 21	N°
PAR. N°	01. 523.
DE 49524	

Commande : FACTURE ACQUITTEE

DESIGNATION	TVA	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT HT
RACCORDEMENT SANITAIRE	20 %	1,000	4 127,00000	4 127,00
ADRESSE DES TRAVAUX 1 RUE ALEXANDRE CHAZEUX 13013 MARSEILLE				
DEVIS N° SEC 21-286				
TOTAL HT				4 127,00
TVA acquittée sur les débits				
TVA 20 %				825,40
TOTAL TVA				825,40
TOTAL TTC (EUR)				4 952,40

Coordonnées bancaires :

BANQUE NATIONALE DE PARIS
Banque : 30004 - Guichet : 00828 - Compte : 00012193538 - Clé : 76
IBAN : FR7630004008280001219353876 - BIC : BNPAFRPPAC

Conditions de règlement : 30 Jours Fin de Mois
Date d'échéance : 31/03/2022

Les retards de règlement d'une facture entraîneront de plein droit l'application d'un taux d'intérêt moratoire égal à trois fois le taux d'intérêt légal français en vigueur à la date d'échéance du paiement, calculés sur le montant de la facture échue, à compter du jour suivant la date de son échéance, jusqu'à la date de son paiement. Une indemnité forfaitaire de quarante (40) Euros par facture sera également exigible en application de la loi.